

SÉANCE DU 09 mars 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt et un, le mardi 09 mars 2021 à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Claude BAGUET, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe PICQUE, Mme Pascaline HAMONIER, M. Frédéric LANGLOIS, M. Didier DAUBOIN, Mme Catherine GAMICHON-NOËL, M. Patrick LAURENT, Mme Sophie FOUCAULT, Mme Dorothee GARNIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Murielle CAILLEUX, M. Cédric DEMARCY, M. Sylvain CUYER, Mme Noémie BERTHE, Mme Annick DUPONT.

ABSENT EXCUSÉ : //

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

M. le Maire demande une minute de silence en mémoire de M. Olivier DASSAULT.

1- ACCUEIL DE MME MARTINE BORGGO ET M. GÉRARD DECORDE, CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX.

À la suite d'un tour de table, Mme BORGGO et M. DECORDE expriment qu'ils ont toujours défendu les intérêts de la commune auprès du Conseil Départemental. Mme BORGGO fait un récapitulatif des subventions accordées à la commune.

2- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 09 FÉVRIER 2021

Avant la signature du compte-rendu de séance du 09 février 2021, M. le Maire informe le conseil municipal que Mme Murielle CAILLEUX, qui ne s'était pas prononcée lors du vote du dossier du projet concernant l'implantation d'un établissement agricole de méthanisation sur la commune de Feuquières, vote CONTRE après consultation du dossier à la mairie. Mme Murielle CAILLEUX explique en quelques mots sa décision.

M. CUYER fait part au conseil municipal qu'il n'y a pas eu de « polémique » concernant la journée citoyenne.

M. le Maire reconnaît que le terme « polémique » était de sa part inapproprié.

M. Sylvain CUYER estime que les comptes-rendus ne sont pas assez complets (rapport de certains débats) et demande s'il est utile de préciser l'heure d'arrivée des membres quand ils sont en retard.

M. le Maire comprend la remarque concernant la retranscription des comptes-rendus. Il va veiller à ce que cela soit fait avec précision et transparence, tout en tenant compte du fait que la rédaction par la secrétaire de séance est un exercice compliqué et exigeant.

Quant aux heures notifiées pour les personnes en retard, M. le Maire fait remarquer que, sauf exception, la ponctualité est avant tout une marque de savoir vivre et de respect.

M. CUYER demande que lors d'un vote ou d'un débat, les points d'abstention ou échanges de l'opposition soit rapportés sur les comptes-rendus. Dans ce cas, les dires de chacun devront être retranscrits.

3- PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – COMPTE DE GESTION – AFFECTATION DU RÉSULTAT

M. le Maire ne participe pas au vote des comptes administratifs concernant la M14, M49 ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT 3^{ème} TRANCHE ET STATION SERVICE.

- **LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE A L'UNANIMITÉ LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020, BUDGET M14.**

Le résultat est le suivant :

Section de Fonctionnement

DEPENSES :	- 823 036.38 €
RECETTES :	+ 934 914.77 €

Soit un excédent de fonctionnement de :	+ 111 878.39 €
REPORT DU RESULTAT 2019 :	+ 76 526.94 €

(Report – reste à réaliser soit 149 127.94 – 72 061)

TOTAL FONCTIONNEMENT : + 188 405.33 €

Section d'Investissement

DEPENSES :	- 276 966.85 €
RECETTES :	+ 212 046.53 €

Résultat de l'exercice 2020 :	- 64 920.32 €
REPORT DU RESULTAT 2019 :	- 87 940.07€

TOTAL INVESTISSEMENT : - 152 860.39 €

EN RESUME AU 31/12/2020 LA COMMUNE A UN EXCEDENT DE CLOTURE : + 35 544.94 €

- **LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE A L'UNANIMITE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020, BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT 3EME TRANCHE « LA BRIQUETERIE »**

Le résultat est le suivant :

Section de Fonctionnement

Dépenses :	0.00 €
Recettes :	+ 0.00 €

Soit un excédent d'exploitation de :	+ 0.00 €
Report du résultat 2019 :	+ 155 368.52€

Soit un excédent d'exploitation de : + 155 368.52 €

Section d'Investissement

Dépenses :	0.00 €
Recettes :	0.00 €

Soit un excédent d'investissement de :	0.00 €
Report du résultat 2019 :	- 313 238.19 €

Soit un déficit d'investissement de : - 313 238.19€

EN RESUME AU 31/12/2020 LA COMMUNE A UN DEFICIT DE CLOTURE : - 157 869.67€

- **LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE A L'UNANIMITE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020, BUDGET M49 – ASSAINISSEMENT**

Le résultat est le suivant :

Section de Fonctionnement

Dépenses :	- 39 039.71 €
Recettes :	+ 71 355.58 €

Soit un excédent d'exploitation de :	+ 32 315.87 €
Report du résultat 2019 :	+ 431 515.85 €
Soit un excédent d'exploitation de :	+ 463 831.85 €

Section d'Investissement

Dépenses :	- 93 500.06 €
Recettes :	+ 68 970.38 €

Soit un déficit d'investissement de :	- 24 529.68 €
Report du résultat 2019 :	+ 71 794.91 €
Soit un excédent d'investissement de :	+ 47 265.23 €

EN RESUME AU 31/12/2020 LA COMMUNE A UN EXCEDENT DE CLOTURE : + 511 096.95 €

- **LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE A L'UNANIMITE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020, BUDGET STATION-SERVICE**

Le résultat est le suivant :

Section de Fonctionnement

Dépenses :	- 961 985.74 €
Recettes :	+ 953 958.29 €

Soit un déficit d'exploitation de :	- 8 027.45 €
Report du résultat 2019 :	+ 9 714.67 €
Soit un excédent d'exploitation de :	+ 1 687.22 €

Section d'Investissement

Dépenses :	- 111 047.92 €
Recettes :	+ 88 318.22 €

Soit un déficit d'investissement de :	- 22 729.70 €
Report du résultat 2019 :	- 4 078.63 €
Soit un déficit d'investissement de :	- 26 808.33 €

EN RESUME AU 31/12/2020 LA COMMUNE A UN DEFICIT DE CLOTURE : - 25 121.11 €

- **COMPTE DE GESTION 2020 – M14 –M 49 - LOTISSEMENT 3ème Tranche et Station-Service**

Mr le Maire informe que les comptes de gestion 2020 du Trésorier sont identiques aux comptes administratifs de la commune.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Compte de Gestion 2020 de la M14, M49, LOTISSEMENT 3^{ème} TRANCHE et STATION-SERVICE COMMUNALE.

- **AFFECTATION DU RESULTAT AU BUDGET PRIMITIF 2021 – M 14**

Vu le Compte Administratif 2020 du budget M14, le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de **35 544.39€ (Pour le calcul : déficit d'investissement de 152860.39€ - l'excédent de fonctionnement de 188405.33€)** au compte de réserve 1068 de la section d'Investissement, crédits inscrits au Budget Primitif 2021-M14
Le conseil municipal vote à l'unanimité.

4- DÉLIBÉRATION POUR LA POSTE COMMUNALE

M. le Maire expose que pour l'implantation de la poste communale, une délibération est nécessaire pour demander les aides et les devis concernant le local anciennement « Boucherie Larcopage ».

Mme Pascaline HAMONIER présente l'éventuel aménagement des lieux. L'ilot numérique présent sur les plans ouvre un débat avec le conseil municipal. Plus de renseignements vont être demandés auprès de Mme PEAUCELLE du Groupe La Poste, un rendez-vous va être pris auprès de cette personne.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'implantation de la poste communale dans les anciens locaux « Larcopage » - 47 place de la Halle - et pour les demandes de devis afférentes au projet.

5- DÉLIBÉRATION STATUTAIRE (administratif et technique)

M. le Maire fait part au conseil municipal que lors des entretiens individuels du personnel, Mme Sylvie VAIN, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, a fait la demande de changer de grade à la suite de l'obtention de son examen professionnel et ainsi bénéficier du grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe.

M. le Maire fait savoir que M. Jean-François MONNIER, adjoint technique, souhaiterait également un changement de grade.

Face à ces demandes, le conseil municipal demande à se référer aux grilles indiciaires.

M. le Maire présentera les chiffres de ces changements de grade à la prochaine séance du conseil municipal et le vote sera effectué.

6- PLATEFORME DÉCHETS VERTS

M. le Maire informe le conseil municipal qu'à ce jour le nombre de candidatures au poste d'agent de la plateforme des déchets verts se porte à 17.

Mme Dorothée GARNIER fait part au conseil municipal que la commune de La Chapelle-Sous-Gerberoy est à la recherche d'un agent communal.

M. le Maire s'est mis en relation avec M. RONCEAU, Maire de la commune, afin de pouvoir éventuellement mutualiser les offres d'emploi pour ces postes.

7- POINT « COMMISSIONS »

M. Frédéric LANGLOIS fait part du chantier collaboratif qui s'est déroulé le vendredi 5 mars dernier afin d'abattre les trois sapins parasol et de faire un gros nettoyage au presbytère. M. DAUBOIN avec son fils Hubert, M. PICQUE avec son fils Romain, M. Jérôme BERTHE, M. Alain DUPONT, M. Patrice CAUDRON et M. Jean-François MONNIER étaient présents pour ce grand nettoyage.

Une journée citoyenne est prévue le samedi 27 mars 2021 à partir de 8h30, une inscription est nécessaire auprès de M. PICQUE ou M. LANGLOIS afin d'organiser au mieux cette journée.

M. Cédric DEMARCY s'est renseigné auprès de la MFR pour l'aménagement futur extérieur de ce lieu. Cette dernière est d'accord sur le principe. Elle se déplacera, dès que possible, sur place afin de créer un aménagement extérieur du site.

Commission « TOURISME »

M. LANGLOIS fait un compte-rendu de la commission « tourisme » de la CCPV qui s'est déroulée le 18 février dernier, sur la crise sanitaire actuelle.

Concernant l'office de tourisme de Gerberoy, peu d'étrangers ont fréquenté les lieux.

Après le confinement, beaucoup de franciliens sont venus à Gerberoy.

Le musée d'Hétomesnil a vu sa fréquentation passée de 11000 à 2500.

Les projets de cette commission sont nombreux ; exemples :

- Etape sur la route du poisson,
- Chantiers des patrimoines,...

Commission « FLEURISSEMENT »

La commission s'est réunie le lundi 8 mars dernier, les membres ont fait le tour des différents massifs. M. Stéphane BESNIER, agent communal, a présenté les différentes compositions de massifs floraux faites avec le reste de semences des années précédentes.

Les membres de la commission tiennent à remercier tous les agents techniques pour leur travail et leur investissement pour embellir notre bourg.

Commission « ÉGLISE »

Mme Sophie FOUCAULT fait part au conseil municipal qu'une réunion est prévue le mercredi 24 mars prochain à 15 heures avec M. LEGENDRE (architecte) sur les différents projets concernant l'église.

Un rendez-vous avec Mme Maryvonne LEGRAND (représentante de la paroisse) est à programmer concernant le chauffage de l'édifice (chauffage total ou partiel) en vue de recueillir l'avis paroissial.

Commission « COMMUNICATION »

Mme Pascaline HAMONIER informe le conseil municipal que ses membres se sont réunis le lundi 15 mars dernier afin de faire le point sur la signalétique dans la commune. Un compte-rendu sera envoyé aux conseillers municipaux prochainement.

Commission « PRESBYTÈRE et ENTRETIEN DES BÂTIMENTS »

Mme Pascaline HAMONIER fait part au conseil municipal que ses membres se réuniront le lundi 29 mars prochain à 18 heures afin d'étudier l'aménagement intérieur de l'édifice.

8- QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire communique le litrage de la station-service de la commune pour les années 2019 et 2020 :

✚ 2019 : 869 716 litres (tous carburants)

✚ 2020 : 844 885 litres (tous carburants)

En 2020, le volume vendu a été impacté par les différents confinements.

M. le Maire fait lecture du courrier de M. Gérald DARMANIN concernant les séparatistes et plus particulièrement un entrisme d'inspiration islamiste dans les milieux associatifs, certains lieux de culte, sur internet et dans le fonctionnement des services publics.

M. le Maire fait le rapport concernant le PLUiH ; à ce jour, 30% des communes n'ont pas informé la CCPV sur leurs éventuelles remarques sur leur territoire. Une réunion avec le bureau GEOSTUDIO est prévue le mercredi 17 mars à 18 heures pour répondre aux différentes attentes des élus.

M. le Maire fait part au conseil municipal de la réception du courrier du « RAPHAËLLO » demandant l'autorisation d'installer une terrasse en bois modulable durant la période estivale, en respectant les règles sanitaires en vigueur durant cette période.

Le conseil municipal est favorable à cette demande.

M. le Maire communique au conseil municipal que la Maison « France Services » a été inaugurée le vendredi 19 février 2021.

M. le Maire fait part au conseil municipal que le conseil départemental organise une journée de vaccination COVID pour les plus de 75 ans le vendredi 19 mars.

Le conseil départemental demande à la commune un recensement de toutes les personnes concernées qui souhaiteraient se faire vacciner.

M. Patrick LAURENT signale que dans la presse locale beaucoup de communes mettent en place un marché de producteurs.

M. le Maire indique qu'avant la reprise du marché dominical, une réunion est à envisager avec les commerçants de la commune. Vu la crise sanitaire actuelle, cela sera difficile à mettre en place, un courrier sera donc envoyé à M. Christophe BATARD président de l'UCAS.

M. Patrick LAURENT informe le conseil municipal que le questionnaire sur la page FACEBOOK concernant l'éclairage public est rempli par des personnes extérieures de la commune.

Mme Dorothee GARNIER signale que la Fête des Roses de Gerberoy est reportée au 5 septembre 2021.

M. le Maire informe le conseil municipal que M. CHAVONNET, maire de Gerberoy ne voit pas d'inconvénient quant à l'implantation de la « Zone des Vignes ».

Mme Pascaline HAMONIER signale qu'un box, route de Dieppe, va être loué à partir du 1^{er} avril 2021.

Mme Pascaline HAMONIER signale un dysfonctionnement dans la fermeture de l'éclairage public entre 23h et 6h. Difficultés qui devraient être solutionnées rapidement.

Mme Pascaline HAMMONIER fait un point sur la distribution de masques jetables pour les enfants des familles dont un ou plusieurs enfants sont scolarisés en école primaire. Les parents ont remercié la commune pour ce geste.

Fin de séance 23h08.

Prochaine séance le 13 avril 2021.